

Jours maigres ou d'abstinence.

- 1° Tous les Quatre-Temps de l'année.
- 2° Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël.
- 3° Les jours de vigiles où l'on observe le jeûne.
- 4° Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants.
- 5° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du Carême.
- 6° Le dimanche des Rameaux et les six jours de la Semaine sainte.
- 7° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B. Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines, on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et à ce repas, il n'est point permis de faire usage de poisson avec la viande.

Temps où la célébration des mariages n'est pas permise.

La célébration des mariages est défendue depuis le premier dimanche de l'avant jusqu'à l'Épiphanie inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement.

Fêtes légales dans la province de Québec.

Tous les dimanches de l'année.	Fête de la Reine...24 Mai.
Circumcision.....1er Janvier.	Fête de la Purification.....1er Juillet
Épiphanie.....6 "	Tous saint.....1er Novembre.
Mercredi des Cendres..15 Février.	Immaculée Conc....8 Décembre.
Vendredi saint.....31 Mars.	Noël.....25 "
Lundis de Pâques et de Pentecôte, 3 avril et 22 Mai.	
Ascension.....11 Mai.	

Et tout jour fixé par proclamation comme jour de jeûne et d'actions de grâces générales.

Eclipses en 1899. (Heure de Montréal.)

- En 1889, il y aura cinq éclipses, trois de Soleil et deux de Lune :
- 1° Une éclipse partielle du Soleil, le 11 janvier, invisible à Montréal.
- 2° Une éclipse partielle du Soleil, le 8 juin, invisible à Montréal.
- 3° Une éclipse totale de la Lune, le 23 juin, invisible à Montréal.
- 4° Une éclipse annulaire du Soleil, le 2 décembre, visible à Montréal.
- 5° Une éclipse partielle de la Lune, le 16 décembre, visible à Montréal et dans tout le Canada. L'éclispe commencera à 6h. 51m. du soir, elle laisse l'ombre (fin de l'éclispe,) à 10h. 13m. du soir.



PROPRIETAIRE DE CARRIERES

DE GRANIT



BUREAU ET ATELIER :

Cote des Neiges

